



Traduction de l'article « La amarga invasión de la miel china », *El País*, 13 août 2016
https://elpais.com/economia/2016/08/11/actualidad/1470913051_387434.html

L'invasion amère du miel chinois

Les producteurs espagnols dénoncent les faibles coûts et les suspicions d'adultération de la production en provenance de Chine.

Vous, consommateur espagnol, vous ne vous en rendez pas compte, mais sur 4 kilos de miel mis en pot en Espagne, au moins un kilo provient de Chine. Le marché intérieur espagnol représente 30 000 tonnes et 30 511 tonnes sont importés, dont 58,2 % proviennent du pays asiatique. Ce qui préoccupe le plus la filière, ce n'est plus tant la question du volume, mais le fait que, en une décennie, il a été multiplié par 10. Les producteurs chinois sont devenus les principaux acteurs du marché espagnol du miel et ont poussé en dehors du marché des fournisseurs historiques comme l'Argentine, qui ne compte plus aujourd'hui que des ventes dérisoires.

Et le miel espagnol ? L'Espagne est, de loin, le plus gros producteur de miel européen avec 34 000 tonnes à l'année, soit environ 15 % de la production totale européenne. Cependant, la qualité de la production espagnole – rendu possible grâce à une grande variété de fleurs d'Espagne et du climat – fait qu'il est très demandé par d'autres pays de la région comme la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni, qui importent environ 20 000 tonnes. En conséquence de quoi, pour fournir le reste de la demande, les négociants et industriels espagnols ont recours aux importations et la Chine est le plus grand producteur mondial de miel avec 450 000 tonnes produites en 2012, selon la FAO.

Jusque ici, tout va bien. Mais la situation de l'abeille est en train de changer partout dans le monde. La filière espagnole, avec 2,7 millions de colonies et plus de 25 000 apiculteurs, a diminué de plus de 40 % sa production sur les deux dernières années, fondamentalement suite à des problèmes issus du changement climatique, couplé à d'autres facteurs auxquels les apiculteurs sont désormais familiers comme le varroa (un acarien qui s'accroche aux abeilles et qui les affaiblit au point de tuer des colonies entières), l'effet négatif des herbicides et pesticides et, dernièrement, le frelon asiatique.

Ce qui préoccupe la filière c'est que ces problèmes n'ont pas freiné le développement de la production chinoise. « Les problèmes touchent tous les pays, avec des baisses de production », signale Angel Diaz, responsable du secteur apicole de la Coordination des Organisations d'Agriculteurs et Éleveurs (COAG). « On se demande pourquoi alors que tous les autres pays voient leur production baisser, la Chine est une machine capable de mettre une production si importante sur le marché et d'écraser la concurrence. C'est une situation préoccupante et nous l'avons dénoncé à plusieurs reprises à Bruxelles ».

Face à des coûts de production en Espagne qui vont de 2,40 euros le kilo à plus de 5, selon les variétés, le miel chinois arrive sur le marché aux alentours de 1,40 euro le kilo, malgré une taxe à hauteur de 17 %. Cette situation a quasiment amené l'industrie à stopper ses achats de miel espagnol : selon les organisations (UPA, ASAJA y COAG) et coopératives agricoles, les industriels et les négociants souhaitent abaisser les prix aux environs de 2 euros le kilo, tarif plus proche du miel importé.

Le faible coût du miel chinois amène la filière espagnole à être suspicieuse : les producteurs considèrent que, même en tenant compte des salaires inférieurs, il est impossible pour les Chinois de vendre un miel pur d'abeille – et encore moins un miel qui conviendrait aux standards espagnols – à ce prix. Diaz ni va pas par quatre chemins quand il s'agit de dénoncer ce qui, pour lui, a fait le succès du pays asiatique : « Nous considérons qu'une partie du miel qui provient de Chine ne remplit pas les critères de qualité et de sécurité alimentaire à cause de l'usage d'antibiotiques et d'insecticides interdits en UE, ce qui suppose déjà une concurrence déloyale », affirme-t-il. « Mais en plus, nous considérons qu'une autre partie de ce qui est importé comme du miel est en réalité du sirop de riz, qui subit ensuite un processus industriel, que nous pouvons prouver. »

C'est une accusation grave, mais la Chine a déjà des antécédents préoccupants. En 2013, la police a saisi dans la province de Chongqing 45 fûts de faux miel à base d'eau, de sucre, de colorant et d'alun comme clarificateur. En février de cette année, le Danemark a découvert qu'une entreprise du pays avait importé du miel chinois qui n'en était pas. Même la Commission Européenne – qui a interdit les importations entre 2002 et 2004 – sous la pression des producteurs, a ouverte une enquête qui, après une étude préliminaire de plus de 2 200 échantillons dans 30 pays (les 28 auxquels s'ajoutent la Suisse et la Norvège), a découvert que 6 % du miel qui était vendu était adultéré par du sucre.

L'industrie, de son côté, connaît la réputation du miel chinois et affirme qu'il est soumis à un examen approfondi. Elle reconnaît cependant que ce n'est pas la meilleure qualité du marché, mais elle considère qu'il valide les standards de qualité exigibles. Les producteurs dénoncent le fait que l'industrie mélange du miel en provenance de Chine avec du miel espagnol, ce qui, en cas de fraude, pourrait nuire à tout le marché national et ce qui est encore pire, ruiner le prestige du miel espagnol qui est exporté.

La loi n'aide pas. Alors que certains pays, comme l'Italie, exigent des distributeurs qu'ils indiquent l'origine du produit qu'ils vendent pays par pays, l'Espagne se conforme (avec la bénédiction de Bruxelles) avec le fait que soit indiqué si les miels vendus viennent de l'intérieur ou de l'extérieur de l'UE. Pour les apiculteurs c'est un coup bas contre la production et contre les consommateurs, qui ne savent pas ce qu'ils achètent. Au niveau de l'administration, de son côté, on fait confiance au travail des industriels et à leurs contrôles.

Pour soutenir la filière, Bruxelles vient de donner son feu vert à un plan national qui va octroyer 17 millions d'euros (qui pourront aller jusqu'à 33 millions) d'aides pour le secteur jusqu'en 2019. Mais à part des aides, les apiculteurs demandent de la clarté et de la transparence.